



Comité 35 de Gymnastique
13B, Avenue de Cucillé
35065 RENNES CEDEX

Rennes, le 15 janvier 2019

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint les informations utiles concernant la finale départementale individuelle Performance et compétition d'orientation individuelle Fédérale A GAM GAF qui aura lieu :

Les 26 et 27 janvier 2019 à St Domineuc
Gymnase Pierre Bertel – 15 rue Chemin des Dames

ENTREE : 2€ - Gratuit pour les licenciés FFG et les moins de 12 ans.

ROTATIONS / PALMARES :

- Voir organigramme ci-joint.
Attention, les rotations pourront avoir jusqu'à 15 minutes d'avance ou de retard.
- *Résultats Fédérales A GAF* : un classement sera établi avec remise de récompenses aux gymnastes classées 1^{ères}, 2^e et 3^e de la compétition d'orientation (Pas de titre de championne décerné).

Les gymnastes sélectionnées participeront à la finale régionale (15-16 juin à Morlaix)

Les gymnastes non sélectionnées participeront à la Finale départementale (25-26 mai à Cesson)

- *Résultats Fédéraux A GAM* : Vu le faible effectif des engagés, la compétition d'orientation fera office de finale départementale. Le palmarès se déroulera donc comme pour les catégories Performance, un titre de champion sera donc décerné.

JURY :

- Voir organigramme ci-joint pour les juges demandés et les horaires de réunion
- Tenue officielle exigée sous peine de ne pouvoir officier et amende
- Amende pour absence de juge : 70 €
- Livret de juge et licence pour la saison obligatoire

ENTRAINEURS :

- Présence autorisée d'1 entraîneur pour 1 gymnaste – 2 entraîneurs maxi pour 2 gymnastes et plus par club et par agrès.
- Tenue sportive exigée (survêtement complet et chaussures de sport) sous peine d'être averti, voire exclu du plateau (pantacourt, leggings, débardeur interdits) et 1 pt de pénalisation pour chaque gymnaste.

ENGAGEMENTS :

- 11 € par gymnaste pour les clubs conventionnés Bretagne
- Une ristourne de 1 € par gymnaste sera reversée en fin de saison aux clubs conventionnés.

FORFAITS ET REPECHAGES : A faire sur ENGAGYM.

- Pour tout forfait justifié – de 10 j avant la compétition, les droits d'engagements restent dus.
- Pour tout forfait non justifié – de 10 j avant la compétition, les droits d'engagements restent dus + amende de 15 € et présence du juge obligatoire.

MONTEE DE BARRES ASYMETRIQUES : document disponible sur le [site du CD35](#)

- Montée possible des 2 porte-mains de 5 ou 10 cm si la gymnaste touche le sol avec les pieds (barre supérieure) ou le bassin (barre inférieure).
- la demande est à transmettre par mail au moins 24h avant la compétition ou sur papier au responsable des juges lors de la réunion des juges de la catégorie concernée.

ECHAUFFEMENT :

- L'échauffement articulaire aura lieu 20' avant chaque tour dans une salle attenante (sauf pour le 1^{er} tour du samedi matin et le dernier tour du samedi soir où l'échauffement se fera sur le praticable)
- L'échauffement spécifique à l'agrès sera de 3' par groupe pour les Fédérales
- L'échauffement spécifique à l'agrès sera de 1' par gymnaste pour les autres catégories

CONTROLE DES LICENCES :

- Le contrôle des licences redevient obligatoire lors des compétitions (e-licences avec photo)
 - Il aura lieu pendant l'échauffement articulaire.
- ➔ S'assurer que les e-licences des gymnastes concernés par la compétition contiennent la photo.
- ➔ Compléter si besoin dans l'application « Photogym » via le compte club.
- ➔ Télécharger le PDF des e-licences sur Engagym.
Ce PDF peut être présenté sur tout support (numérique ou papier selon votre convenance).

MUSIQUES :

- Elles sont à importer sur DJ GYM avant le 23 janvier.
- Prévoir tout de même une clé USB en cas de soucis.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir Mesdames, Messieurs nos salutations sportives.

Jacques JOSEPH
Président du Comité 35

Vanessa MARTINEZ
CTD 35

